

## S8 – CM & TD – Etudes de cas (plus ou moins authentiques)

**Cas 1** – J’ai travaillé une super chorégraphie avec mes CE1 sur Aya Nakamura. J’utilise mon compte Deezer pour faire répéter mes élèves lors des séances d’EPS. Est-ce légal ? J’aimerais présenter notre travail à la kermesse de l’école. Est-ce possible ? A quelle conditions ? Une mère d’élève a filmé notre répétition générale et elle me propose de la mettre en ligne sur Youtube cela pose-t-il un problème si j’ai une autorisation de filmer accordée par toutes les familles en début d’année ? Est-ce que ce ne serait pas plus simple de le mettre sur le blog de la classe ? Je prévois dans une prochaine séquence de travailler sur Casse-Noisette de Tchaïkovsky, est-ce que d’un point de vue du droit, cela fait une différence par rapport à Aya Nakamura ? Et d’un point de vue artistique ?

**Cas 2** – Cette année, nous avons décidé avec les collègues que c’était trop ringard de déclamer La Fontaine. Nous entamons un cycle autour des plus beaux textes de Wejdene. Puis-je distribuer la prose aux élèves afin qu’ils la collent dans leur cahier de poésie ? Puis-je enregistrer mes élèves dans leurs plus belles déclamations avec Vocaroo <https://vocaroo.com/> ? Les CE2 se sont rendu compte que le texte de Wejdene comportait des erreurs de langage. Pouvons-nous le corriger ? Puis-je ouvrir un compte Soundcloud <https://soundcloud.com/> afin de mettre à disposition des autres classes nos productions sonores ? Une de mes élèves a également écrit un très beau texte et j’aimerais le partager à mes collègues de la formation en M1 et M2. Est-ce possible ? Pour faire plaisir à un collègue un peu ringard, nous enregistrons quand même un texte de La Fontaine, est-ce que cela a une incidence en terme de droits ?

**Cas 3** – Pour les vacances, je voulais que les élèves puissent retrouver les vidéos en anglais que nous avons étudiées en classe. Ai-je le droit de créer un Netboard, de la partager avec mes élèves et d’y déposer des ressources ? J’aimerais créer un onglet "anglais" et y insérer des liens YouTube ? <https://www.youtube.com/watch?v=gghDRJVxFxU> Est-ce possible légalement ? Je m’aperçois que certaines vidéos déclenchent de manière aléatoire des publicités. Est-ce rédhibitoire ? Puis-je utiliser un bloqueur de pub de type Adblock ?

J’ai enregistré mes élèves qui chantent par dessus la vidéo. Ai-je besoin d’une autorisation particulière pour déposer sur le Netboard cet enregistrement dans la mesure où l’on ne voit pas les

élèves ? J'ai aussi fait une vidéo. Puis-je la déposer sur le Netboard ? L'autorisation de diffusion d'images en début d'année suffit-elle dans la mesure où seuls les parents d'élèves de la classe ont le lien pour accéder à ce Netboard ?

**Cas 4** – Dans le cadre de ma classe de CE1, puis-je faire écouter L'Apprenti sorcier de Paul Dukas en entier ? (l'oeuvre date de 1897 et dure 13') ? Je n'ai pas le cd mais je diffuse en classe à partir de mon compte Spotify. Est-ce légal ? Est-ce différent si j'emprunte le cd à la médiathèque ? Et si je l'achète ?

J'aimerais, en prolongement de l'activité montrer le film de Walt Disney (celui avec Mickey dans le rôle du sorcier). Le film date de 1940. Est-il encore soumis à des droits d'auteurs ? Puis-je le monter à mes élèves en m'appuyant sur « l'exception pédagogique » ? Lorsqu'il fait froid et qu'il pleut, puis-je proposer un temps de récréation en classe en diffusant Fantasia ? On y retrouve l'Apprenti Sorcier et le film est très adapté à mes élèves. Enfin pour terminer la séquence, j'ai trouvé un bel album de littérature jeunesse sur l'Apprenti Sorcier. Puis-je le faire acheter par l'école et le mettre en prêt à la disposition des élèves ? Un élève à une révélation en écoutant l'oeuvre et me demande si je peux la lui donner afin qu'il la réécoute chez lui. Je pense utiliser un service comme Youtube To Mp3 afin de lui proposer la musique sur une clé usb. Est-ce que je m'expose à des sanctions ?

**Cas 5** – J'ai trouvé une super chaine Youtube ? *Les Tuto de Huito*.  
<https://www.youtube.com/user/LesTutosdeHuito/videos>

Puis-je la diffuser en classe de CM2 ? Certains vidéos comportent des publicités qui se déclenchent de manière aléatoires soit en début, soit en fin de vidéo. Puis-je les éliminer avec un bloqueur de pub ? Afin de ne pas confronter mes élèves à ces publicités et comme je n'ai pas toujours une bonne connexion internet, je me dis qu'il serait plus simple de télécharger les vidéos. Puis-je me servir d'un service comme DownloadHelper afin de les capturer et de les diffuser hors connexion dans ma classe ? Certaines vidéos me paraissent un peu longues pour mes élèves. J'aimerais les découper en épisode. Est-ce légal ? Nous décidons nous aussi de tourner des petits tuto pour les CE1. Ai-je le droit de filmer mes élèves et de les mettre en scène à la manière de Tuto de Huito ? A quelles conditions ? Ma collègue de CE1 peut-elle montrer notre travail dans sa classe ? Pouvons-nous le mettre en ligne sur l'ENT de l'école ?

**Cas 6** – Afin de récupérer un peu d'argent pour équiper l'école de tablettes numériques, l'APE propose d'organiser quelques stands/représentations pour la kermesse de l'école. Certains parents d'élèves s'interrogent. Pour chaque stand pouvez-vous les aider en leur précisant si :

- Ils ont le droit de proposer ce stand sans autorisation préalable
- Ils ont le droit de proposer ce stand avec une autorisation préalable
- C'est interdit

Voici les stands et activités qui sont envisagés :

1. Les CE2 chantent les plus belles chansons de Hugues Aufray (avec Santiano dedans). Ils seront accompagnés à la guitare par leur professeur – Spectacle gratuit
2. Buvette. Ce stand diffuse « Rire et chansons » pour plus de convivialité
3. Spectacle de chant choral des CE1. Chansons traditionnelles – Entrée gratuite
4. Présentation de l'atelier théâtre des CM2. Au programme quelques saynètes et sketches d'auteurs contemporains – Entrée 1€ par famille
5. Vente du livret de haïkus écrits et illustrés par les CM1 – 1€ le livret
6. Vente du torchon avec les dessins de tous les enfants de l'école - 7€
7. Le salon de thé – Le thé + une madeleine 2€ - Ce stand diffuse une playlist Deezer de musique classique
8. Fest deiz animé par les parents d'élèves chanteurs et instrumentistes de la classe bilingue (avec initiation aux danses traditionnelles) – entrée gratuite mais participation libre
9. Pêche aux canards avec des petits lots récupérés chez les commerçants du quartier sur fond des plus beaux succès de la Compagnie Créole - 1€
10. Toutes les activités de la journée seront immortalisées sur un DVD. Qui sera proposé à 5€

**Cas 7** – Lors de séances en Langue Vivante vous avez initié depuis la rentrée une correspondance par messagerie électronique avec des élèves d'une classe située en Angleterre

Vous avez trouvé les coordonnées de la classe-partenaire en vous aidant des ressources conseillées par le site primlangues (enseignement des langues dans le premier degré), à cette page : <http://www.primlangues.education.fr/international/correspondre-cooperer/dispositifs-en-ligne-de-recherche-de-partenaires> et qui vous ont conduit sur le site etwinning (<http://www.etwinning.net/fr/pub/index.htm>).

Pour mener à bien ce travail pédagogique, vous avez ouvert vous-même une boîte aux lettres de courrier électronique pour chacun de vos élèves, en utilisant le service gratuit et français de [www.yahoo.fr](http://www.yahoo.fr) et en adoptant la convention de nommage suivante : nom\_prenom\_numero@yahoo.fr

Lors du premier échange avec la classe correspondante, vous avez réalisé (en guise d'illustration à votre message) un photomontage de la façade de votre école grâce à un logiciel de retouche d'image en modifiant certains éléments architecturaux (fenêtres de la façade remplacée par des écrans d'ordinateurs d'où s'envolent des « @ »).

Dans d'autres échanges, les élèves ont joint à leur courriel : un enregistrement sonore où ils se présentent individuellement en Anglais, une photo individuelle, un dessin très complet de présentation de leur famille et un texte expliquant où ils habitent sous forme d'un plan de leur quartier.

Or en ce milieu d'année scolaire, vous recevez un courriel de votre hiérarchie (IEN) vous informant qu'un parent d'élève de votre classe estime que vous avez enfreint la loi et qu'il a déposé une plainte contre vous. Cette plainte est-elle légitime ?